AGEFI

La votation du 30 novembre nous concerne tous

L'initiative «pour l'avenir» promet un impôt équitable, mais risquerait surtout d'appauvrir la Suisse et de faire fuir ses contributeurs les plus fortunés.

Grégoire Bordier, Président de l'Association de Banques Privées Suisses –
13 novembre 2025, 15h00

Le 30 novembre, nous votons sur l'initiative «pour l'avenir» des jeunes socialistes, qui veulent taxer à 50% les successions et donations qui dépassent 50 millions de francs. Beaucoup a déjà été écrit sur ce sujet, mais permettez-moi de vous livrer quelques réflexions qui me sont venues à la lecture de la brochure officielle.

Il est important de noter que le montant de 50 millions concerne l'ensemble de la succession, pas la part de chaque héritier. Si ceux-ci sont exemptés par le droit cantonal, le nouvel impôt tendra vers 50%. Mais s'ils sont des parents éloignés ou des personnes sans lien de parenté, l'impôt cantonal et le nouvel impôt fédéral se cumuleront. Comme à Genève le taux pour ces personnes atteint vite 54%, les impôts pourront même y dépasser 100%!

« Même le Professer Brülhart, pourtant favorable à un impôt fédéral sur les successions, estime que 77% à 93% du substrat fiscal concerné partirait à l'étranger »

Les initiants escomptent que le nouvel impôt fédéral rapportera 6 milliards de francs par année. Il est douteux que les personnes concernées restent en Suisse, vu les conséquences extrêmes de l'initiative, si elle était acceptée. Même le professeur Brülhart, pourtant favorable à un impôt fédéral sur les successions, estime que 77% à 93% du substrat fiscal concerné partirait à l'étranger.

Ainsi, non seulement les recettes attendues ne se matérialiseraient pas, mais les contribuables fortunés emporteraient avec eux les impôts sur le revenu, la fortune et la consommation qu'ils paient. Les collectivités publiques perdraient donc jusqu'à 3,6 milliards de francs, estime l'administration fédérale des contributions. Une version plus optimiste impliquerait que «seules les personnes imposables concernées de plus de 65 ans réagissent à la nouvelle imposition en quittant la Suisse», explique la brochure en p. 24, ce qui est naïf.

Au-delà des impôts manquants, qui devront être trouvés auprès de ceux qui resteront, il y a d'autres contributions des personnes fortunées qui feront défaut, notamment le sponsoring et le mécénat dans les domaines sportifs et artistiques, ainsi que le soutien à des institutions philanthropiques. Les jeunes socialistes ne se rendent pas compte qu'ils détruisent l'avenir de tous au lieu de le bâtir.

«Les jeunes socialistes ne se rendent pas compte qu'ils détruisent l'avenir de tous au lieu de le bâtir.»

Le plus piquant dans l'argumentaire des initiants pour justifier cette imposition démesurée des grandes fortunes est qu'il s'agit «d'argent obtenu sans travail», car hérité. Ce sont pourtant les mêmes qui réclament sans cesse davantage de congés payés, de subsides et autres subventions, qui sont justement de l'argent obtenu sans travail!